

## Appel à communications

### L'éloignement du pouvoir. Approches historique, littéraire et anthropologique

Colloque international du Laboratoire Hisoma (Histoire et Sources des Mondes Antiques, Lyon), du Centre de recherche interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'art et Musicologie (Criham, Limoges-Poitiers) en collaboration avec le Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe (LUHCIE, Grenoble) et le laboratoire Espaces Humains et Interactions Culturelles (Ehic, Limoges)

**Limoges, le 26-27 janvier 2023**  
**FLSH, Université de Limoges**

Ce colloque propose de croiser deux champs de recherche classiques, rarement envisagés ensemble : l'histoire du voyage et l'histoire du pouvoir, de son maintien et de sa perte. Il est vrai qu'un certain nombre d'études existent qui ont pris pour l'objet l'éloignement dans l'espace comme un dispositif de l'exercice même du pouvoir. C'est ainsi le cas de la vaste étude parue récemment et intitulée *Le gouvernement en déplacement : Pouvoir et mobilité de l'Antiquité à nos jours* sous la direction de F. Chausson, J. Barbier et S. Destephen qui offre une analyse très complète sur l'éloignement physique comme une forme d'exercice du pouvoir. En revanche, le lien entre éloignement et fragilisation (voire perte) de celui-ci a été beaucoup moins souvent (ou en tout cas moins systématiquement) étudié. C'est précisément ce que propose de faire le colloque : il s'agit d'envisager, sur la longue durée, les différentes constellations dans lesquelles l'éloignement dans l'espace (le déplacement) équivaut à une forme de déchéance du pouvoir (ou à une prise de distance volontaire par rapport à celui-ci). À ce titre, acteurs et institutions les plus divers peuvent être pris en considération : le pouvoir souverain autant que les pouvoirs subalternes, qu'ils soient d'ordre féodal, civil ou militaire, public ou privé, laïc ou religieux.

Plusieurs situations sont dès lors susceptibles de se présenter. Des moments où l'éloignement coïncide avec une destitution, ce qui peut correspondre à une situation d'exil. Mais aussi des moments où l'éloignement volontaire du gouvernant peut s'assimiler à un acte d'abdication. C'est tantôt par épuisement, tantôt du fait de « voir son pouvoir s'éloigner », donc en raison de ce constat et pour se protéger, en attendant des jours meilleurs, que la décision peut être prise de partir, ou de chercher à partir. Le déplacement peut être alors conçu comme fuite, prise de distance destinée à se préserver ou à se refaire des forces sous l'effet d'une déchéance (et donc avec l'espoir d'un retour). On pourra enfin analyser des situations dans lesquelles partir, s'éloigner du lieu d'exercice du pouvoir peut répondre à une stratégie d'affirmation, de réaffirmation d'un pouvoir fragilisé. Cela se fait parfois en démultipliant les lieux de son exercice, à partir de villégiatures notamment. Le point de vue des gouvernés qui vivent l'éloignement physique de ceux qui les gouvernent tout comme celui des personnes dont les gouvernants se rapprochent quand ils quittent leur lieu normal de résidence pourront aussi être abordés.

Le déplacement du lieu du centre du pouvoir, la relation entre figure du gouvernant et lieu d'exercice, les tentations ou mises en pratique de formes d'abdication, les mises à l'écart du pouvoir par des opposants politiques jouant sur la pluralité de lieux qui incarnent potentiellement le pouvoir seront donc autant de manières d'aborder ce vaste sujet. S'éloigner de la pratique du pouvoir volontairement ou non, des lieux qui représentent celui-ci, gouverner

en s'éloignant ou s'éloigner pour moins gouverner, voir son pouvoir s'éloigner sont autant de déclinaisons possibles de ce thème. Dans la diversité de ces cas, le voyage résulte toujours d'une contrainte et le pouvoir devient un danger poussant à quitter le lieu habituel d'exercice du pouvoir.

L'approche du sujet se veut ouverte à plusieurs champs disciplinaires comme l'histoire, la littérature, et les sciences sociales et l'on compte traiter cette question sur une longue période historique allant de l'Antiquité à la période contemporaine. L'ouverture vers le présent pourrait aussi permettre d'ouvrir un dialogue entre Histoire et Science politique.

### **Comité scientifique et d'organisation**

- Albrecht Burkardt, PR Histoire moderne, Université de Limoges (responsable), [albrecht.burkardt@unilim.fr](mailto:albrecht.burkardt@unilim.fr)
- Virginie Hollard, MCF, Histoire ancienne, Université de Lyon2, Hisoma (co-responsable), [virginie.hollard@wanadoo.fr](mailto:virginie.hollard@wanadoo.fr)
  
- Gilles Bertrand, PR Histoire moderne, Université Grenoble Alpes, Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe, [gilles.bertrand@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:gilles.bertrand@univ-grenoble-alpes.fr)
- François Brizay, PR Histoire moderne, Université de Poitiers, Criham, [francois.brizay@univ-poitiers.fr](mailto:francois.brizay@univ-poitiers.fr)
- Stéphanie Guédon, MCF HdR, Histoire ancienne, Université de Limoges, Ehic, [stephanie.guedon@unilim.fr](mailto:stephanie.guedon@unilim.fr)
- Odile Richard, MCF HdR, Lettres modernes, Université de Limoges, Ehic, [odile.pauchet@unilim.fr](mailto:odile.pauchet@unilim.fr)

**Merci d'adresser les propositions (*d'environ 3000 signes, en anglais ou en français, accompagnées d'une fiche de présentation de l'auteur*) jusqu'au 15 septembre 2022 à l'ensemble des membres du comité d'organisation.**